[redacted] 4302

Club du Sahel

CILSS DOCUMENTATION

CONSOMMATION ALIMENTAIRE URBAINE ET HAUSSE DU PRIX DES CEREALES AU BURKINA FASO

SAH/D(98)487
Octobre 1998

Diffusion générale

OCDE

Organisation de Coopération
et de Développement Economiques

OECD

Organisation for Economic
Co-operation and Development

Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

Le Club du Sahel réalise de multiples études en faisant appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau. Il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit également les publications des agences de coopération et organismes internationaux.

L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui dessert le Club et le CILSS mais qui fait aussi l'objet d'une large diffusion et peut être consulté par d'autres utilisateurs. Près de 500 références ont été réunies par le Club depuis sa création.

DOCUMENTS

La plupart des documents du Club existent en français et en anglais :

- Etudes, rapports des consultants et comptes rendus de réunions.
- Bulletin d'information semestriel, diffusé à 4000 exemplaires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Ouvrages d'édition (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel...).

DIFFUSION

Une première diffusion est assurée par le Club. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe
CIRAD/CIDARC - UCIST
2477 Ave. du Val de Montferrand
BP 5035 - Bât 5 - Bureau 113
34032 MONTPELLIER cedex 1 - France
Téléphone : (33)67 61 55 27

Asie
Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichiguya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81)3-3269 3201

Amérique du Nord
Équipe ISAO - Université Laval
Pavillon Agathe-Lacerte (Local 1040)
SAINTE-FOY, QUE. G1K 7P4 - Canada
Téléphone : (1-418)656 5448

Afrique
RESADOC - Institut du Sahel
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223)23 02 37

En outre, le Club a lancé un projet de Réseau documentaire international sur le Sahel, qui s'appuiera sur les quatre pôles géographiques ci-dessus.

CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire du Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus et peuvent être consultés à Paris à l'adresse suivante :

Centre de Développement de l'OCDE (Bibliothèque)
94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS
Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

Une base de données bibliographiques commune a été établie par le Club du Sahel et le Centre de Développement de l'OCDE pour améliorer la diffusion de l'information sur le Sahel. Cette base de données tourne sur MICRO-ISIS, logiciel développé par l'UNESCO et également utilisé par les membres du Réseau international d'information sur le développement.

Club du Sahel - OCDE
2 rue André Pascal
75775 PARIS cedex 16 - France
Téléphone : (33-1) 45-24-82-00
Télex : F640048 OCDE Paris
Téléfax : (33-1) 45-24-90-31

CONSOMMATION ALIMENTAIRE URBAINE ET HAUSSE DU PRIX DES CEREALES AU BURKINA FASO

Les opinions exprimées dans cette étude n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position des organismes concernés.

Béatrice KI-ZERBO, Consultante
Véronique ANCEY, chercheur associé au COBEA

Volets de l'étude

Lors de la réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel du CILSS-Club du Sahel/OCDE, en novembre 1996, les participants se sont interrogés sur la hausse des prix des céréales en Afrique de l'Ouest et ses conséquences sur la sécurité alimentaire. Il a été recommandé de réunir des éléments pour éclairer cette question.

L'interrogation s'appuie sur deux principales observations :

- Les prix des céréales ont augmenté de manière importante depuis 1995. Ils pourraient avoir franchi un palier, c'est-à-dire avoir atteint un seuil en dessous duquel ils ne descendraient plus en cas de bonnes récoltes (du court au moyen terme).

Ce palier franchi dans l'évolution des prix permettrait d'enclencher le cercle vertueux de l'intensification de la production de céréales qui devrait conduire progressivement à la baisse des prix à la consommation. Que cette hypothèse se vérifie ou non à terme, la hausse des prix pose dans l'immédiat des problèmes d'accès aux consommateurs à faibles revenus.

- La hausse des prix des céréales constatée dans tous les pays sahéliens est observée aussi dans les pays côtiers. Un mouvement de rapprochement des prix à l'échelle régionale de l'Afrique de l'Ouest et du Centre semble engagé.

Cette évolution traduit, à grande échelle, une augmentation des quantités échangées ou une amélioration de la fluidité des échanges : autrement dit, l'intégration des marchés s'approfondit, le marché s'élargit géographiquement. Toutefois, dans le même temps, il semble que sous l'effet de la crise économique, de nombreux acteurs sont exclus du marché ou privilégient l'approvisionnement « hors marché » (achats à conditions préférentielles, échanges au sein de réseaux familiaux et sociaux...).

Quelles conclusions peut-on tirer de cette évolution pour les politiques de sécurité alimentaire et, plus précisément pour la prévention des crises et l'orientation des systèmes d'information ?

Cette étude comprend les documents suivants :

- La hausse des prix des céréales et du bétail dans le contexte régional : éléments de synthèse. V. Ancey, J. Egg, JJ. Gabas, B. Ki-Zerbo, K. Traoré, SAH/D(98)485, septembre 1998

- La hausse des prix des céréales au Burkina Faso : constats et analyse des changements institutionnels, par Béatrice Ki-Zerbo, SAH/D(98)486, octobre 98.

- Consommation alimentaire urbaine et hausse des prix à Ouagadougou, par Véronique Ancey et Béatrice Ki- Zerbo, juillet 98, SAH/D(98)487, octobre 98.

- La hausse des prix du bétail et l'économie de l'élevage au Burkina Faso par Véronique Ancey, SAH/D(98)488, octobre 98.

SOMMAIRE

1. PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE 3

A. LA HAUSSE DES PRIX ET LES POLITIQUES AGRICOLES 3
B. L'ENQUETE 3

2. LA MODIFICATION DES PRATIQUES ALIMENTAIRES ET DES PRATIQUES DE CONSOMMATION 7

A. LA DIMINUTION DU NOMBRE DE REPAS PREPARES 7
B. LE RECOURS A LA RESTAURATION HORS FOYER 8
C. L'ABSENCE DE STOCKS 8
D. LES SUBSTITUTIONS 9
1. Substitutions entre type de plats 9
2. Substitutions au sein des plats 9
3. Substitutions au sein des sauces 9
E. LA MODIFICATION AU NIVEAU DE L'UNITE DE CONSOMMATION 11
1. Baisse du nombre de consommateurs non résidents 11
2. Baisse du nombre de dépendants résidents 11
3. Baisse du nombre et de la qualité des plats offerts 11
4. Modification du mode de prise de repas 11
F. CONCLUSION PARTIELLE 11

3. L'APPROVISIONNEMENT PREFERENTIEL 13

A. L'AMPLEUR QUANTITATIVE, COUVERTURE ALIMENTAIRE ET REGIONALE 14
1. Ménages et produits concernés 14
2. Taux de couverture 15
B. LES MODALITES 16
1. Recensement 16
2. Conditions d'accès et de renouvellement 17
3. Modification des transferts économiques et des liens sociaux 18
4. Conclusion 18

4. LES RESSOURCES 20

A. LA DIVERSIFICATION DES REVENUS PAR DE NOUVELLES ACTIVITES (AGRICULTURE, ELEVAGE, COMMERCE) 20
1. Le petit commerce 20
2. Le petit élevage 21
3. Le jardinage 21
4. Conclusion 21
B. LA DIVERSIFICATION DE L'USAGE DES RESSOURCES 22
1. Epargne 22
2. Augmentation de la part de l'alimentation dans le budget familial 22
3. Le partage des rôles 23

5. EN CONCLUSION : LIMITES, PERSPECTIVES 26

BIBLIOGRAPHIE 29

ANNEXES 31

1. PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

A. LA HAUSSE DES PRIX ET LES POLITIQUES AGRICOLES

Depuis les années 1993-1994 en Afrique de l'Ouest[1], la hausse des prix des céréales et l'explosion des prix du bétail et des viandes s'inscrivent dans une tendance régionale, malgré une ampleur et des rythmes différents. On peut désormais se demander si un nouveau palier est atteint dans le rapport des prix agricoles, ou si le choc constaté sera compensé par un rééquilibre entre les prix.

Cette évolution pose la question de l'impact des politiques agricoles et économiques sur l'offre et sur la demande des produits concernés, et des transformations structurelles : économiques, techniques et foncières, qui en sont attendues par les programmes de développement.

Plus particulièrement, les résultats présentés ici proviennent d'une enquête qualitative rapide sur les adaptations alimentaires de la population à cette hausse des prix, réalisée au mois d'avril 1997 à Ouagadougou.

En 1997, la conjoncture des pays de la zone franc est restée marquée par la dévaluation opérée en janvier 1994. Toutefois, des facteurs structurels peuvent également apparaître dans l'analyse des faits.

Les récentes politiques agricoles ont ménagé l'existence de mesures de soutien partiel pour compenser les effets les plus graves de la baisse du pouvoir d'achat : interventions en ville, politique d'aide alimentaire dans les zones de production déficitaire. Mais tout se passe comme si la prise en compte des besoins les plus flagrants s'arrêtait à ces mesures locales.

Or, deux questions essentielles doivent aussi être posées : comment se développe la pauvreté ? Comment une partie de la population y répond, à quel prix ? Si l'on se contentait de remédier dans l'urgence aux manques les plus criants, sans chercher à comprendre comment la population fait circuler ses dettes[2], ni où sont les points de rupture, cet aveuglement se révélerait à terme très coûteux socialement et économiquement.

B. L'ENQUETE

L'enquête a été menée pendant une période courte (15 jours) à Ouagadougou, auprès d'un échantillon non aléatoire de 33 ménages, avec des questions semi-ouvertes ciblées sur les pratiques habituelles et nouvelles d'approvisionnement et de consommation alimentaire.

Les entretiens compréhensifs (questionnaire semi-ouvert et entretien), duraient ¾ d'heure environ, dans 6 quartiers de la ville de Ouagadougou. Nous avons été introduites auprès des

---

[1] Cette hausse des prix est avérée par différents systèmes d'information sur les marchés utilisés dans la région.

[2] Sur ce point, voir par exemple le cas abidjanais traité dans une perspective anthropologique par Alain Marie, in *Tiers-Monde* n°142,1995.

ménages par des personnes les connaissant. Les familles les plus aisées ont été visitées dans le quartier semi-résidentiel de Sanmandé, les plus modestes à Goughin. Les autres quartiers d'enquête étaient celui de la Patte d'Oie, Zogona, Dassagho, Ouidi. Notons cependant que dans tous ces quartiers, le niveau de vie est hétérogène.

Etant donné le contenu délicat des entretiens, nous avons estimé qu'il valait mieux être présenté par un intermédiaire aux personnes interrogées, et que notre échantillonnage ne perdrait guère en rigueur si nous remplacions l'aléatoire du tirage au sort par celui des connaissances. Nous avons en partie corrigé le biais des relations de connaissances en sollicitant plusieurs intermédiaires, qui ont permis d'approcher des milieux différents. En revanche, leur médiation a simplifié les conditions de l'entretien. Ceux-ci portaient essentiellement sur les pratiques d'adaptation (leur possibilité, leur diversité) à la hausse des prix, plutôt que sur le niveau statique des revenus officiels familiaux.

Le terrain urbain a été choisi parce que les citadins sont a priori plus exposés aux fluctuations du marché que des producteurs ruraux, qui disposent directement d'une partie de leur consommation alimentaire.

Références

Plusieurs travaux ont fait référence dans les enquêtes auprès des ménages et des unités économiques. Il faut prendre davantage de précautions pour proposer des unités d'observation, depuis que l'on a démontré leur complexité (Gastellu, 1978). Des travaux récents sur les réactions des ménages face aux crises montrent leur malléabilité et leur résistance (Pilon et Vignikin, 1996). Ils imposent de décrire précisément les pratiques qu'on regroupe sous le nom de solidarité (Le Pape et Pilon, 1997) : en réalité, il est plus fructueux d'analyser la circulation des biens sous l'angle de la circulation d'une dette (A. Marie, 1995).

Nous nous interrogions initialement sur les réponses des ménages à la hausse des prix alimentaires. Nos entretiens nous ont rappelé que les gestes quotidiens de la cuisine familiale et de l'approvisionnement sont au coeur des liens sociaux et économiques, au sein des ménages et autour d'eux. Ils mobilisent non seulement une part importante du budget, mais aussi beaucoup d'énergie. Le souci de préserver un statut social prend occasionnellement le pas sur le souci alimentaire.

A moyen et long terme, il n'y a pas de contradiction entre les contraintes sociales et alimentaires : les échanges et l'approvisionnement hors marché ont plus ou moins amorti jusqu'à présent les difficultés économiques. Mais ces pratiques se font selon des conditions différenciées, qui tissent la complexité des rapports socio-économiques. Et le creusement des disparités fait qu'il y a désormais entre les plus pauvres et les plus riches des différences essentielles dans le mode de vie. Nous avons cherché à quelles conditions ces pratiques sont accessibles.

Les contreparties sont différées parfois assez loin dans le temps, et parce qu'elles comprennent aussi bien des services que des échanges non monétaires ; ces pratiques échappent à l'analyse macro-économique.

Le cadre statistique de l'enquête nationale de l'INSD (1996) permet de mettre en perspective les résultats de notre enquête restreinte.

Cependant, des indicateurs tels que l'élasticité/revenus ou /prix ne rendent pas compte de la situation rencontrée : d'après ces indicateurs de revenus et de dépenses, la survie économique, a fortiori le maintien et la reproduction sociale de la majorité de la population, seraient le plus souvent inexplicables. Il existe donc forcément d'autres ressources et d'autres ressorts sociaux, économiques et alimentaires.

C'est pourquoi nous avons orienté notre enquête sur les échanges en dehors des marchés urbains, sur les contreparties différées, sur les dissuasions (pour diminuer le nombre des dépendants) ou les incitations (pour renouveler les liens) qui déterminent le coût de l'approvisionnement et la sécurité alimentaire en ville.

- Le niveau du salaire officiel n'est ni le seul ni le principal facteur dans les stratégies alimentaires (Bricas in CEPED, 1996). Dans ce contexte d'instabilité, un salaire régulier devient décisif pour la sécurité alimentaire, mais dans la plupart des cas rencontrés, les stratégies alimentaires reposent sur d'autres ressources. Aussi nous sommes-nous davantage intéressées aux stratégies de diversification des revenus (qui augmentent leur niveau global) et des activités (qui réduisent le risque d'être sans ressources).

- Les unités de consommation sont élastiques, et l'essor de la restauration individuelle hors ménage n'est qu'une des formes de diversification des pratiques. Elle a été remarquée dans plusieurs grandes villes, : à Abidjan (Akindes, 1990), à Dakar (Fouere et al., 1997). Il semble que cette pratique ait ici une portée plus grave.

- Enfin, les pratiques alimentaires s'adaptent. Les travaux de E. Cheyns et N. Bricas (Bricas et al., 1993) mettent en évidence la notion du "plat" comme une unité à quoi on s'adapte par des substitutions à plusieurs niveaux (entre plats, entre viandes, entre sauces), afin de lui conserver non seulement sa fonction nutritive mais son appellation générique.

Cette notion permet d'aborder la fonction sociale de l'alimentation. Les viandes sont, sous certaines formes, des produits de catégorie supérieure, consommés pendant les fêtes. Dans ce cas, les liens entre achat et hausse des prix diffèrent entre viandes et céréales. La fonction sociale de l'alimentation apparaît également nettement dans les stratégies d'approvisionnement.

Nous avons mis l'accent sur deux points : l'accès à un approvisionnement hors marché urbain et la diversification des revenus.

Ces aspects nous ont permis d'aborder les questions centrales de notre enquête *: **qui, et à quelles conditions, peut maintenir le niveau et la diversité de son approvisionnement alimentaire ? Comment cette priorité se combine-t-elle avec l'impératif d'entretenir des liens sociaux ?***

Ces interrogations en soulèvent d'autres, qui ne peuvent être traitées ici, sur la résistance et les limites de l'unité de consommation, les transferts familiaux ou régionaux, le rôle des femmes dans le contrôle des ressources, les échanges à la frange du marché. Au cours des entretiens, centrés sur les pratiques d'approvisionnement alimentaire, nous étions constamment ramenées aux questions du renouvellement des liens, ou de leur épuisement.

Avertissement

Dans le cadre de cette enquête en un seul passage, une périodisation en temps réel était impossible, et nous ne pouvions proposer qu'une reconstruction. Il nous paraît important d'avertir ici qu'il a été impossible de reconstituer un budget exact de façon rétrospective, ce qui nous a conforté plutôt dans la recherche des nouvelles pratiques de consommation.

Nous n'avons pas insisté sur "l'ingéniosité des populations", dont on peut trouver la connotation assez douteuse, pour ce qu'elle charrie d'exotisme, ou, parfois, d'idéologie ultralibérale. J. Coussy a fait le point justement sur l'ambiguïté de cette approche, qui risque "d'oublier que ces innovations ne sont parfois que des tactiques pénibles prises sous la contrainte et que leur ingéniosité ne garantit ni qu'elles soient efficaces à long terme ni qu'elles soient compatibles entre elles" (CEPED, 1996, 547).

Nous avons choisi des indicateurs de niveau de vie comprenant un aspect de sécurité, et de surface sociale. L'existence de stocks alimentaires, l'ampleur des dépendants, l'existence d'une épargne, sont les critères qui distinguent trois groupes dans notre échantillon. Ainsi :

- Le premier groupe est composé de ménages en situation d'insécurité alimentaire. Ils gèrent leur alimentation, non au jour le jour, mais parfois repas par repas, et souvent de façon individuelle.
- Le deuxième groupe concerne des ménages qui sont dans l'incapacité de stocker des céréales, tout en maintenant une structure familiale et leurs obligations sociales de proximité.
- Le troisième groupe est à l'abri de cette insécurité mais subit les effets de la situation générale, parce qu'il est impliqué dans des relations de dépendance et de redistribution à titre de pourvoyeur.

Il nous faut enfin avertir que ces premiers résultats, en partie descriptifs, rassemblent des éléments de structure, qui sont peut-être des indices de changements longs, et des indications ponctuelles sur des pratiques spécifiques.

Au point où nous en sommes, nous manquons d'indicateurs sur l'évolution de ces tendances de fond : est-ce que les stocks familiaux diminuent, par exemple ?

Nous n'avons pas hiérarchisé et quantifié les pratiques : par exemple à propos des substitutions, nous recensons l'éventail des cas rencontrés. Nous indiquons que dans certains cas observés, elles menacent l'équilibre nutritionnel, alors que dans d'autres cas elles modifient surtout l'agrément et la diversité de l'alimentation. Nous tentons de comprendre comment elles se combinent avec d'autres facteurs de pauvreté relative. Mais nous ne pouvons pas indiquer la représentativité de ces cas.

2. LA MODIFICATION DES PRATIQUES ALIMENTAIRES ET DES PRATIQUES DE CONSOMMATION

La modification des pratiques recouvre plusieurs stratégies d'adaptation à la hausse des prix :

* la diminution du nombre de repas préparés ;
* le recours à la restauration hors foyer ;
* les substitutions ;
* la modification de l'unité de consommation.

A. LA DIMINUTION DU NOMBRE DE REPAS PREPARES

Les deux tiers des ménages de l'enquête ne préparent qu'une seule fois dans la journée[3]. Dans 50 % de ces ménages, il s'agit d'un comportement nouveau lié à la crise. On peut distinguer plusieurs cas de figure selon le niveau de revenu des familles :

- Le repas est préparé à midi et une partie est conservée pour être réchauffée le soir. Ces restes sont alors complétés avec de la bouillie ou des « extras » (omelette, friture de tubercules ou de viande, crudités...). On passe d'un dîner à part entière à un simple complément. Dans les familles qui pratiquaient déjà ce système, on note une diminution de la qualité (changement du type de viande), de la quantité et de la fréquence de ces compléments du soir.

- Le reste de la préparation de midi est simplement réchauffé le soir, voire le lendemain matin : les compléments du soir disparaissent.

- L'unique préparation de la journée est mangée en un seul repas[4]. Les autres repas sont éventuellement assurés par de la restauration hors-foyer : c'est le cas des familles où le seul repas préparé est celui du soir, et où les membres de la famille se débrouillent dans la journée.

D'une façon générale, le passage de deux préparations à une préparation par jour permet :

- de diminuer la dépense en combustible. En effet, la plupart des familles utilisent du bois. Or le prix du bois a fortement augmenté du fait de la désertification et de la réglementation sur la coupe du bois de chauffe. Dans certaines familles, la dépense en bois représente jusqu'à 1/3 de la dépense alimentaire de la journée soit autant que la dépense en viande. Toute économie sur ce poste est donc appréciable. Ces économies passent par la baisse du nombre de repas préparé et/ou l'utilisation du gaz qui revient moins cher même si l'utilisation de ce combustible est freinée par un certain nombre d'inconvénients : difficultés pour préparer certains plats (ex le tô) ; nécessité d'investir dans une cuisinière et de mobiliser la somme nécessaire à l'achat d'une bouteille de gaz au lieu du tas de bois acheté quotidiennement à 100-200F CFA.
- de diminuer le volume des condiments.

---

[3] Le plus souvent la préparation unique est faite à midi. Dans deux familles seulement elle est pratiquée le soir.
[4] Cette pratique peut être occasionnelle, à cause de visiteurs imprévus.

- dans les familles « aisées », la disparition ou la baisse de la fréquence des extras permet de maintenir la qualité du repas unique au détriment de la diversité du menu.
- Dans les familles modestes, la baisse du nombre de repas est un indicateur de la précarisation de la situation alimentaire et le premier pas vers la restauration hors foyer.

B. LE RECOURS A LA RESTAURATION HORS FOYER

Dans la majorité des ménages touchés par ce phénomène, cela concerne uniquement le petit déjeuner (achat de galettes, de bouillie et de pain). Dans ce cas, le motif évoqué est le manque de temps pour préparer le petit déjeuner des enfants scolarisés.
Pour le déjeuner et le dîner, la restauration hors foyer est moins répandue, sauf dans les familles à revenus modestes où elle se justifie par :

- une **économie du combustible** et de l'eau ;

- une **économie de temps**, lorsque la ménagère travaille (vendeuse) ;

- sa **simplicité**. L'achat de plats préparés évite aux ménagères les calculs inextricables lors des achats de condiments au marché et lors du partage du plat préparé. Mais la restauration hors foyer a un effet sur le lien familial et l'équilibre nutritionnel (surtout pour les enfants[5]).

Dans la plupart des cas, la restauration hors foyer concerne les hommes, qui déjeunent à l'extérieur pour réduire l'ampleur des dépenses, voire pour dissuader par leur absence d'éventuels dépendants de se présenter devant la marmite familiale. Elle peut résulter également d'une multiplication des activités, qui imposent de se restaurer en ville.

Mais dans quelques cas plus inquiétants, elle concerne également certaines femmes de familles démunies, qui achètent un plat au lieu de préparer le repas, parce qu'elles n'ont pas l'argent nécessaire à l'achat des produits de la cuisine. ***C'est alors le noyau de la consommation familiale qui est attaqué.*** Dans un cas, la femme va acheter un plat en ville (le prix d'un plat de riz est de 100 F) lorsqu'elle n'a pas assez d'argent pour préparer un repas familial, (cette femme estime à 400 F/jour la somme nécessaire à la cuisine) ou prépare seulement le soir pour elle et son mari (qui dans la journée déjeune chez ses patrons ! Il y a donc disparité au sein du ménage). Dans les plats achetés en ville, la viande coûte 50 F, elle n'en consomme donc pas. Il lui arrive de ne rien préparer pendant une semaine.

Il serait nécessaire d'avoir plus de données sur les économies d'échelle réalisée par les gargotières. Pour l'instant, on ne peut que constater que les contraintes provoquent l'accumulation de la pauvreté.

C. L'ABSENCE DE STOCKS

Le critère des stocks nous a permis d'identifier les groupes au moment de notre enquête, mais nous n'avons pas d'éléments précis sur leur évolution, en dehors des reconstructions à

---

[5] Pour les chefs de ménages la restauration hors foyer permet d'améliorer l'alimentation en la diversifiant.

posteriori par les personnes interrogées, ce qui, nous l'avons dit en introduction, reste indicatif, et ne se substitue pas à l'enquête.

Dans la plupart des familles (27/33), il y a des stocks de produits alimentaires. Certaines ménagères disent ne pas stocker des produits comme les condiments, le sucre, le lait l'huile, à cause du risque de gaspillage.

Les stocks concernent généralement de céréales : riz et éventuellement maïs. L'absence de stocks de céréales dans un ménage n'est jamais délibérée. Certains ménages ont même recours au crédit pour constituer ce stock, auprès des commerçants (dans le cas où il existe une relation de fidélisation) ou sur le lieu du travail. L'absence de stock dénote une précarisation de la situation alimentaire qui peut résulter de :

- la perte d'un emploi (cas des déflatés),

- l'irrégularité et l'insuffisance des revenus.

D. LES SUBSTITUTIONS

L'enquête a traité conjointement les céréales, la viande et le poisson. Toutefois, les entretiens ont tenu compte de plusieurs niveaux de substitution : entre plats, entre viandes et poissons, entre céréales et sauces, entre sauces.

1. Substitutions entre type de plats

Quand elle a lieu, elle se fait aux deux extrêmes « de l'échelle des revenus » :

- dans les familles aisées, cette substitution accompagne la disparition ou la baisse de la préparation du soir. Disparition des plats festifs (poulets...) ou demandant des ingrédients spéciaux (sauce graine...).

- dans les familles très modestes, on note le passage du riz au tô.

2. Substitutions au sein des plats

La plupart des repas sont composés d'un plat de céréales accompagné de sauce. Les familles en difficultés privilégient le plat de céréales. La qualité de la sauce est sacrifiée pour l'achat des céréales. Les ménages préféreront constituer des stocks de céréales, quitte à réduire la dépense quotidienne pour les condiments.

3. Substitutions au sein des sauces

Elles découlent de la stratégie précédente. Même si les ménages continuent à préparer les mêmes sauces, la quantité des condiments utilisés diminue et la proportion entre les différents condiments utilisés est modifiée. La baisse de la consommation de viande, parfois compensée par l'achat de poisson séché, permet d'acheter d'autres condiments.

De même pour préparer une sauce d'arachide, on diminuera la quantité de pâte d'arachide qu'on remplacera par du soumbala ou des cubes alimentaires industriels. Ces substitutions peuvent être saisonnières (dans le cas des légumes frais et des feuilles pour la sauce du tô) ou structurelles.

Des travaux sur les pratiques de substitution alimentaire urbaines au Sénégal (Bricas) décrivent ces adaptations qualitatives, jusqu'au seuil où, à force d'allégements et de substitution, un plat franchit les limites de l'ersatz, ne mérite plus son nom, et est remplacé par un plat appartenant à une catégorie plus pauvre.

Toutes ces substitutions ne sont pas le simple résultat d'élasticité/prix relatifs ou /revenu. L'élasticité/prix relatifs est indéniable dans la substitution entre type de viandes. En effet, la consommation de poulet a baissé, les ménagères préfèrent le boeuf au mouton, et le poisson fumé à la viande.[6]. Cette dernière substitution est d'autant plus forte que les ménages ont des revenus plus faibles. De même, la substitution riz/tô n'est effective que dans les milieux pauvres.

Mais il y a des rigidités. Par exemple, le prix de la viande est supérieur au prix du poisson au kilo. Cependant, sauf dans certains ménages (d'origine sénégalaise, malienne ou ayant vécu longtemps en Côte d'Ivoire) la consommation de poisson est perçue comme un luxe. En effet, même si le prix unitaire est plus abordable dans le cas du poisson, il en faut plus, donc la somme dépensée (et c'est ce qui importe à la ménagère) est plus importante. Le prix minimum d'achat du poisson est trop élevé (500 F pour les petits poissons, 750 F pour le capitaine, contre 200 F pour la viande) et l'approvisionnement est irrégulier. Par ailleurs, les femmes évoquent d'autres inconvénients à l'achat de poisson, par exemple il faut plus d'huile pour la friture, plus de condiments et il n'y a pas autant de choix de plats que pour la viande. De même, malgré la hausse du prix du riz, la substitution tô / riz se fait difficilement dans les familles à revenu élevé ou intermédiaire.

D'une façon générale, le modèle de consommation n'a pas été étudié en profondeur ici. Le système céréales/sauces est toujours en vigueur mais la qualité et la quantité de sauce ont généralement diminué. Par ailleurs, plus que le prix d'achat d'un produit au marché, c'est le prix de revient en terme de :

- énergie (combustibles, mouture),
- temps (de préparation et de cuisson),
- ingrédients (certaines préfèrent le maïs car elles peuvent le faire fermenter et éviter ainsi l'achat de tamarin ou de citron pour la préparation du tô),
- rendement (rétrécissement de la viande de mouton, gonflement du maïs et du riz par rapport aux autres céréales),

qui influence le choix de la ménagère.

---

[6] Le boeuf est plus abordable, il y a moins de risques d'abattages clandestins et la viande de mouton a l'inconvénient de rétrécir à la cuisson. Ceux qui privilègient les économies sur le bois préfèrent acheter du mouton qui cuit plus vite.

E. LA MODIFICATION AU NIVEAU DE L'UNITE DE CONSOMMATION

1. Baisse du nombre de consommateurs non résidents

Cette stratégie est facilitée avec le développement de la restauration hors foyer. Elle peut être activement recherchée dans le cas où des visiteurs imprévus arrivent, on essaie de leur « donner la route » avec un peu d'argent.

2. Baisse du nombre de dépendants résidents

Elle est facilitée par la décentralisation de la scolarisation et des concours : les jeunes n'ont plus autant besoin de venir loger en ville pour leur formation.

3. Baisse du nombre et de la qualité des plats offerts

Traditionnellement, les ménagères envoient des plats (en général de qualité supérieure à ceux qui sont consommés à la maison) dans d'autres familles pour des occasions diverses : étrangers de passages, maladies, accouchements, fêtes et cérémonies traditionnelles...

Désormais le nombre de ce type d'envois est restreint et les ménagères qui tiennent à leur image de marque diminuent autant que possible leurs dépenses.

4. Modification du mode de prise de repas

Le service individuel se répand. On passe du plat commun réunissant les femmes, les enfants et les hommes au plat individuel. Un tel changement n'a pas simplement un effet sociologique, il a un impact économique qui est évoqué par les ménagères. Ce mode de consommation permet de diminuer la quantité qui sera finalement consommée. En effet, il semblerait qu'autour du plat commun les gens subissent un effet d'entraînement du groupe qui augmente la consommation individuelle de chacun. Par ailleurs, quand chacun doit se servir, la maîtresse de maison évite les problèmes liés au partage d'une quantité restreinte (notamment pour la viande) et compte sur la capacité de chaque adulte à pratiquer "l'autorationnement".[7]

F. CONCLUSION PARTIELLE

Les mesures de substitution et les économies s'observent quel que soit le niveau de vie apparent. Mais dans plus de 25% des cas, ces transformations ont franchi un seuil qualitatif. La diminution du nombre de préparations quotidiennes de repas conduit, à l'extrême, à la dispersion de l'unité de commensalité (groupe de personnes partageant le même repas). Dans ces cas, la substitution qualitative, et la consommation fréquente hors foyer pour des motifs économiques doivent aggraver l'état nutritionnel des individus.

---

[7] Il faut noter la taille moyenne des ménages au Burkina : 7,8 personnes en 1996 (INSD). La moyenne est plus faible en milieu urbain (6,5 personnes), qu'en milieu rural (8 personnes). Les ménages dirigés par des femmes sont en général plus réduits : 5,2 personnes à Ouaga.
Cette taille moyenne s'est élevée depuis le recensement de 1985 (6,2 personnes) et depuis l'enquête démographique de 1991 (6,6 personnes).

La taille de l'unité de consommation peut servir d'indicateur d'évolution de la structure familiale, mais elle risque souvent d'être confondue, à tort, avec un signe d'occidentalisation, sur le modèle implicite de la famille nucléaire.

Or, au vu des entretiens, il n'y a pas repli sur une famille réduite. Selon leur position sociale, les personnes se plaignent des sollicitations intempestives, ou bien de la diminution des transferts dont ils bénéficiaient. On remarque une mobilité accrue, une diversification des revenus, un changement des pratiques de commensalité. Ici, les ménages les plus en sécurité tentent de réduire le nombre de dépendants, résidents ou non, tout en entretenant leur capital social, par exemple en procurant des plats à l'extérieur ou une aide monétaire.

Notons enfin, que les modifications des pratiques alimentaires et culinaires relevées ici (substitutions liées à une élasticité prix et/ou revenu, modification de l'unité de consommation), contrairement aux deux aspects suivants, sont a priori accessibles à tous les ménages.

3. L'APPROVISIONNEMENT PREFERENTIEL

L'analyse des pratiques de consommation et d'alimentation a permis de dégager des stratégies des ménages, qui reposent en partie sur les modes d'approvisionnement. Ces pratiques sont loin de recouper le clivage classique entre l'auto-consommation et l'achat au marché.

Nous avons tenté de présenter une structure des pratiques d'approvisionnement, avec leurs conditions d'efficacité, leurs implications, et leur fragilité.

- **L'approvisionnement sur le marché urbain** : la transaction se limite à l'échange d'un produit contre sa contrepartie monétaire immédiate, laissant quitte les deux partenaires, qui sont souvent deux individus. Elle n'exclut pas les marques de fidélisation, de préférence, et autorise le crédit.

- **L'approvisionnement dit commodément "préférentiel"**, parce que les familles interrogées y ont recours dans la mesure de leurs possibilités, inclut les dons faits par des visiteurs, ou à l'occasion des voyages des citadins, mais aussi les achats, soit à prix d'ami, soit dans une région rurale où le prix est plus bas qu'en ville. Il implique une contrepartie différée, non monétaire, de la part d'un groupe, ou d'un individu associé au groupe.

D'un point de vue empirique, le deuxième mode d'approvisionnement est privilégié par les familles que nous avons interrogées. Mais d'un point de vue théorique, le marché urbain peut avoir une fonction libératrice, et des individus pourraient "préférer" s'affranchir des liens sociaux, en achetant sur le marché. Aussi faut-il se méfier de la notion de préférence. Elle distingue ici l'approvisionnement sur le marché urbain, et l'approvisionnement hors marché urbain.

L'importance des cadeaux alimentaires, et des achats de produits alimentaires hors marché urbain s'inscrit dans une tendance plus générale : en effet, à l'échelle macro-économique, l'enquête INSD a montré l'importance des transferts et des cadeaux, qui représentent la troisième source de revenus des ménages burkinabé, soit plus de 19 % des revenus monétaires (INSD 1996)[8].

---

[8] Les transferts, cadeaux, etc, ont des structures différentes selon les régions : en ville et au Sud Est, ils se composent pour 62 % de retraites, de bourses, d'allocations familiales, de pensions alimentaires ; ailleurs, la composante de cadeaux, de mandats, est plus importante et provient surtout de l'étranger, (Côte d'Ivoire et dans une moindre mesure, France).

A. L'AMPLEUR QUANTITATIVE, COUVERTURE ALIMENTAIRE ET REGIONALE

1. Ménages et produits concernés

Groupe de produits	Occurrence des produits dans l'approvisionnement "préférentiel"
Céréales	15
Condiments	15
Légumes-tubercules	8
Bois	2
Poisson séché	1
Viande	1

Le total dépasse 33, car chaque ménage peut citer plusieurs produits.
Source : enquête Ouagadougou.

L'approvisionnement préférentiel des produits alimentaires et du bois est justifié par le prix des produits, inférieur à celui des marchés urbains, et par leur disponibilité en région productrice ou dans les coopératives des lieux d'achat. Pour les condiments, le meilleur goût des condiments "du pays" est presque toujours mis en avant.

La structure moyenne de l'alimentation, relevée par L'INSD, correspond à la répartition de l'approvisionnement préférentiel selon notre enquête : en effet la structure de base de l'alimentation est céréalière :

Part en valeur de groupes de produits dans l'alimentation (moyenne nationale)	
Céréales et produits céréaliers[9]	41,6 %
Condiments, assaisonnement	18,6 %
Viande, poisson, oeufs	9,6 %
Huiles et matières grasses	6,5 %
Fruits, légumes, tubercules	6,4 %

Source : INSD 1996

Ouagadougou n'est pas une "mégapole". S'il existe sans doute des circuits de redistribution proprement urbains et des dynamiques internes à la ville, il existe aussi des liens avec l'extérieur, sur quoi nous avons mis l'accent.

[9] Les céréales sont le premier poste de dépenses alimentaires, quel que soit le milieu de résidence. Mais la variété dominante dépend de la région :
A Ouagadougou et Bobo, 52 % des dépenses en céréales vont à l'achat de riz, puis 25 % au maïs, 21 % au mil-sorgho. A l'Ouest, au Sud et au Sud-Est, les dépenses vont par ordre décroissant vers les mil-sorgho, le maïs, puis le riz. Au Centre-Sud et Centre -Nord, la succession est mil-sorgho, riz, maïs.

2. *Taux de couverture*

Le taux de couverture de l'approvisionnement préférentiel varie énormément d'une famille et d'un produit à l'autre. Les taux de couverture ont été classés dans trois catégories pour les raisons suivantes :

- Sur un échantillon restreint (33 ménages), les cas exprimés en pourcentages n'avaient qu'une signification limitée.
- La méthode d'enquête (un passage compréhensif, sans suivi quotidien) rendait impossible l'évaluation d'un taux de couverture précis.

Les catégories distinguent, par produit :
A) un approvisionnement exclusif ou quasi-exclusif par un circuit préférentiel,
B) un approvisionnement majoritaire mais non exclusif par un circuit préférentiel,
C) un approvisionnement occasionnel en proportion marginale.

Fréquence de l'approvisionnement préférentiel, par produit. (occurences)

PRODUITS	A	B	C
Fonio, petit mil	2	2	3
Maïs	2	2	4
Condiments	3	2	
Légumes		2	3
Bois	1		1
Viande		1	
Poisson séché			1
Ignames			3

Source : Notre enquête.

8 ménages (¼ de l'échantillon) se procurent certains produits exclusivement ou presque hors marché urbain : les céréales, le bois et les condiments. Le maïs et le riz sont disponibles en ville, et la céréale la plus souvent acquise hors marché urbain est le fonio, dont la consommation à Ouaga est marginale en comparaison avec le maïs et le riz. Cette céréale est achetée directement à l'Ouest. Elle entre ponctuellement dans l'alimentation des familles originaires de l'Ouest du pays. Au besoin, l'achat se fait à crédit et le fonio est stocké à l'Ouest.

35 % des produits cités sont acquis en majorité hors marché urbain. L'approvisionnement préférentiel majoritaire concerne plus fréquemment les condiments (soumbala, oignon, gombo), qui sont parfois séchés et stockés afin de couvrir les besoins sur la plus longue période possible. Néanmoins, ce procédé de conservation n'est pas général, par indisponibilité d'argent ou de produit, pour éviter le gaspillage, et par goût des produits frais. Dans l'un des cas, un intermédiaire sur le marché de bétail accède à l'abattoir et se procure de la viande par circuit préférentiel. Encore n'en rapporte-t-il pas systématiquement.

Dans 7 familles parmi les plus démunies, le niveau de l'approvisionnement préférentiel diminue. Dans les 26 autres cas, le niveau se maintient ou augmente. Dans l'enquête budget-consommation, l'approvisionnement provient d'autoconsommation et d'achat : les plus pauvres urbains achètent plus qu'ils n'autoconsomment, à l'inverse des pauvres ruraux. Cela

confirmerait nos observations sur la marginalisation des ménages les plus pauvres rencontrés à Ouagadougou.

Cependant, nos entretiens ne montrent pas un clivage aussi net entre le commerce et l'autoconsommation. ***Les pratiques forment un ensemble composite à la frange du marché : échanges commerciaux hors marché, ou cadeaux impliquant une contrepartie ultérieure.*** Ces transferts dépassent de loin la périphérie urbaine et relient, selon le cas, les citadins à leur région d'origine, au Burkina ou à l'étranger (plusieurs cas de familles maliennes), ou à une zone rurale d'activité professionnelle.

B. LES MODALITES

Les circuits de cet approvisionnement présentent les caractéristiques suivantes :

1. Recensement

Les achats dans les régions d'origine
Les achats en tournée professionnelle
Les achats sur le lieu de travail (coopérative de livraison de céréales)
Le jardinage citadin
Les cadeaux

ORIGINE DE L'APPROVISIONNEMENT "PREFERENTIEL"	NOMBRE DE CAS
Cadeaux	16
Achat au village	15
Tournée professionnelle	5
Agriculture	3
Coopérative sur lieu de travail	2

Source : enquête.

L'agriculture est pratiquée par les citadins interrogés dans deux cas en périphérie urbaine et dans un jardin d'autoconsommation : arachide, oseille... En 1996, E. Cheyns a recensé une proportion plus forte de jardinage dans les cours (Cheyns, 1996), différence qui recouvre sans doute l'écart entre un jardinage dans la cour et des parcelles géographiquement distinctes.

Les "cadeaux" (16 cas).
Transferts en nature entre ville et campagne, et dans la ville. Présenté comme des dons, ils impliquent cependant une contrepartie, qui n'est ni forcément immédiate, ni équivalente.

Les achats dans les régions d'origine :
Ce mode d'approvisionnement est parfois difficile à distinguer des apports familiaux. Cette catégorie concerne 4 cas : l'achat est fait dans la région familiale, mais non à des parents ; de plus une contrepartie financière précise et explicite, immédiate ou à crédit, est mentionnée.

Dans l'un de ces cas, l'achat (à Bamako) est justifié par un meilleur prix et une qualité supérieure ; dans un autre, si les parents ne donnent pas de petit mil après les récoltes quand

l'enquêtée va à la campagne, la personne interrogée en réclame, rapporte 2-3 tines de mil, puis envoie du sel pour *compenser*, mais il n'a pas été possible rétrospectivement de mesurer la valeur ou le volume des échanges. Elle achète aussi du poisson fumé beaucoup moins cher qu'à Ouaga : 700-650 F CFA au lieu de 1 750 F CFA.

Les achats en tournée (5 cas). L'achat d'oignons, de tomates, sur la route par des fonctionnaires ou des commerçants en tournée, se fait au même prix qu'au marché. L'avantage réside dans la commodité d'acheter en gros et dans le choix de la qualité des produits. (cas n°6)

L'achat sur le marché n'est pas pour autant dépersonnalisé et indifférent. La fidélisation (mentionnée 5 fois) procure parfois des avantages de paiement (crédit), la commodité de la livraison et la sécurité. Dans un cas de livraison à domicile par un boucher, celui-ci ajoute parfois un peu de viande (cas n°16). Plus souvent, la fidélisation permet aux ménages les plus modestes de fractionner les quantités achetées (les tas de viande). Cette flexibilité des quantités achetées est aussi significative que des promotions, tels que les petits cadeaux. Par exemple, le poisson frais n'est pas vendu en petits tas, ce qui le rend inaccessible aux plus modestes, malgré un prix au kg inférieur à celui de la viande (700 ou 1 000 F/kg pour du Capitaine, contre 1 200 à 1 300 F/kg pour du boeuf sans os). E Cheyns (1996) trouve toutefois que les ménages les plus précaires sont écartés des avantages de la fidélisation.

2. *Conditions d'accès et de renouvellement*

Dans tous les cas de figure cités plus haut, deux au moins des trois conditions suivantes sont nécessaires pour accéder à ce mode d'approvisionnement et l'entretenir :

- Des contacts privilégiés avec des producteurs, (liens de parenté, chaîne d'échanges ou de services, fidélisation) ;
- Des moyens d'accès à un vendeur dans une région productrice, (capital pour créer un stock, véhicule) ;
- Des moyens de paiement différé, et/ou de contrepartie (paiement, dons en nature, hébergement citadin...).

Lorsque les quantités des dons varient, plusieurs explications sont données. Mais les prestations s'affaiblissent toujours de part et d'autre. "Les quantités de mil données dépendent des récoltes" (cas n°4). La personne enquêtée offre moins de savon et de sel aux parents ruraux, car le prix a doublé depuis la dévaluation. "Avant", elle n'achetait pas de maïs en ville, le mil du village suffisait. Maintenant elle complète en achetant du maïs. Cependant, elle offre des prestations indirectement coûteuses, car elle héberge des parents ruraux, venus pour un concours, des soins, des cérémonies. De jeunes parents internes dans des établissements scolaires de la ville passaient les petites vacances scolaires dans la cour. Les dons ont baissé, "à cause de mauvaises récoltes" (cas n°19). Mais le mari ne les laisse plus voyager souvent au pays, parce qu'il n'a pas les moyens d'assurer le coût du transport et du cadeau obligé. La situation des veuves semble prolonger les flux d'aide de la part de la famille rurale. Dans le cas n°5, la diminution des dons en provenance du village est expliquée par de mauvaises récoltes et les dépenses des parents ruraux. Cette personne apporte elle-même moins de sel et de savon mais pense continuer à recevoir du mil : elle est veuve et pense que cela influence l'attitude de ses parents.

Dans l'un des cas (n°8), la marginalisation est plus grave : le ménage très pauvre, n'a plus de contacts avec la famille. Il ne voyage plus, et ne reçoit pas de cadeaux de la famille. " Les gens attendent qu'on apporte quelque chose. Si on n'apporte jamais rien, on ne reçoit plus". Cette femme consomme souvent à l'extérieur (voir supra, F- Conclusion partielle).

A travers la question des transferts, on aborde inévitablement la question du don, et le domaine complexe des systèmes de prestations, analysés par les fondateurs de la sociologie. Pour les transferts relevés ici, la contrepartie nécessaire est niée en tant que telle, sauf parfois en cas de rupture, lorsque la crise empêche d'occulter la réalité des rapports. "Avant on donnait, on recevait...", " Maintenant, tant que tu ne donnes pas tes mille francs, tu n'as rien" (cas n°15). "On ne ramène pas grand chose du village : les villageois pensent que quand on est en ville on est riche et s'attendent à être dépannés. Si on ne leur apporte rien, ils ne donnent rien" (Cas n°31). Ces phrases ne disent pas forcément que les pratiques ont changé, mais elles indiquent que la nouvelle situation sociale des locuteurs ne leur permet plus d'y accéder et d'y croire.

3. *Modification des transferts économiques et des liens sociaux*

Les pratiques de redistribution peuvent persister quelques temps malgré la chute des ressources : Une ancienne commerçante s'efforce de conserver l'apparence d'un statut social perdu, à travers des redistributions aux plus démunis, en augmentant sa propre dépendance financière vis-à-vis de parents plus aisés (Cas n°3). Il n'y a plus de stocks de céréales dans la cour depuis un an, mais beaucoup de dépendants se font nourrir. (Cas n°28). Un ancien militaire emprisonné, devenu "artiste" et converti au protestantisme pendant sa détention accède à l'assistance religieuse. Sa famille se trouve privée des dons de proximité. Mais le lien social persiste : il arrive que la dépense de toute une journée soit consacrée à un repas offert à des étrangers, dans ce cas on jeûne le soir. La famille est passée d'un lien réciproque, individuel ou familial, à une forme d'assistanat (églises, amis individuels rares). Pourtant dans cette famille, il faut parfois "grouiller" pour offrir un repas à des étrangers. "Grouiller", c'est alors impulser une vitesse et une force supplémentaires à l'entretien des liens. (Cas n°13).

Les indicateurs macro-économiques et les résultats de cette enquête suggèrent que s'il y a peut-être un éparpillement, un affaiblissement des pratiques communautaires de la consommation alimentaire, ce tâtonnement ne se fait pas toujours en faveur d'une recomposition familiale autour d'un noyau conjugal restreint, mais en faveur d'autres regroupements : le lieu de travail, ou d'autres alliances familiales.

4. *Conclusion*

L'approvisionnement alimentaire hors marché marque et entretient une forme particulière de cohésion à l'intérieur de la ville, et soutient aussi des transferts entre la campagne et la ville.

Il étale le coût de l'approvisionnement et permet de préserver un niveau nutritionnel malgré la baisse du pouvoir d'achat. En un seul passage, il était impossible de recenser toutes les

prestations, matérielles ou non, différées ou immédiates. Mais il sera nécessaire d'en tenir compte pour évaluer le coût global d'une alimentation diversifiée[10].

En imposant une rétribution indirecte et différée à ses partenaires, ce type d'échange met en jeu, à travers la générosité ou les obligations individuelles mobilisées, le statut d'un groupe familial ou villageois. Or ce type de liens et de contraintes s'effrite, à la fois devant des pressions de plus en plus urgentes : sollicitations d'aide, ou au contraire offres d'achat, et parce que les ménages les plus appauvris ne peuvent plus remplir leurs obligations.

Deux tendances apparaissent :

- D'une part, l'accès à l'approvisionnement préférentiel est devenu de plus en plus déterminant pour la sécurité et pour la diversité alimentaire. Sur 33 ménages, 7 en sont progressivement écartés, correspondant à des familles très pauvres ; mais 8 ménages se procurent des produits en totalité ou presque en dehors du marché urbain, et 18 s'approvisionnent régulièrement pour plusieurs produits, dans les proportions variables (de marginales à majoritaires). Cela signifie que les écarts entre les groupes se cumulent : 7 ménages supportent des coûts unitaires non préférentiels, en même temps que le niveau nutritionnel de leur alimentation chute ; les autres groupes disposent d'une marge de manoeuvre plus grande par rapport au marché, en s'approvisionnant pour tout ou partie hors du marché urbain.

- D'autre part, les modalités de l'approvisionnement préférentiel évoluent : la monétarisation affaiblit les registres non monétaires d'échanges et le réseau dit « préférentiel » est sensible aux forces du marché. Ainsi, du fait de l'accroissement de leurs dépenses, et des sollicitations des acheteurs, les producteurs de céréales sont de plus en plus tentés de vendre directement à des citadins, au lieu de stocker une partie de leur récolte en vue de ventes préférentielles ou de dons familiaux.

Face à ce renchérissement de l'approvisionnement préférentiel, deux ensembles d'attitudes semblent prévaloir : ou bien l'on diversifie ses ressources, afin d'augmenter ses revenus, ou bien l'on s'oriente vers d'autres types de circuit d'approvisionnement.

---

[10] Cela pose le problème de la décomposition du coût : immédiat + différé ? monétaire+ nature ?...

4. LES RESSOURCES

En milieu urbain, lorsque le niveau de vie augmente, la part des céréales dans les dépenses alimentaires diminue, passant de 48,4% à 26,3% (INSD, 1996). Pour les autres postes, l'évolution n'est pas aussi régulière. Les plus pauvres consacrent davantage leur dépenses alimentaires aux condiments et aux boissons, et moins aux protéines, légumes et tubercules. (P75 graphique in Profil de pauvreté 1996)

En moyenne nationale, 4 personnes par ménage ont une activité rémunérée déclarée, soit la moitié, selon une taille moyenne de 7,8 personnes par ménage. Mais à Ouagadougou et à Bobo, deux personnes seulement en moyenne sont occupées. Ce taux provient-il d'une productivité supérieure du travail urbain ? Ou plutôt de micro activités et de micro profits, non recensés ?

Le revenu moyen national d'un ménage provient dans des proportions quasi égales de revenus monétaires et non monétaires (50,4%).

A. LA DIVERSIFICATION DES REVENUS PAR DE NOUVELLES ACTIVITES (AGRICULTURE, ELEVAGE, COMMERCE)

Trois groupes d'activités apparaissent pour diversifier les ressources monétaires :

1. le petit commerce, comprenant ou non une transformation et un artisanat,
2. l'élevage,
3. le jardinage.

Il faut noter dans deux cas de familles de classe moyenne supérieure, des activités complémentaires d'une plus grande ampleur, qui n'ont pas exactement la même fonction de sécurité alimentaire : dans le premier cas, des consultations pour un organisme international, dans le deuxième cas, des consultations également et l'ouverture d'une boulangerie.

1. Le petit commerce

Objet du commerce	Nombre de cas/ 32 ménages
Préparation et vente de boissons	dolo (1), boissons glacées (2), déguè (3)
Préparation/vente de galettes, d'arachides	(3)
Revente de condiments et légumes secs au micro-détail (pois, soumbala, oignons pilés...)	(3)
Artisanat et commerce	(7) : tissage et teinture, vente de vêtements, vente d'encens.

Source : enquête.

L'arrêt de la vente de vêtements par une des femmes interrogées, illustre comment le niveau global des activités est tissé par plusieurs ressources interdépendantes : la voiture familiale

servait à placer les produits et relancer les clientes débitrices. Les ressources familiales ont été nettement diminuées par la cessation d'activité du mari, et la voiture, tombée en panne, n'est pas réparée ; il devient impossible de combiner plusieurs activités.

Le cas de la vente d'arachides, dégageant un bénéfice infime (environ 100 F), n'est économiquement soutenable que comme activité d'appoint, ici pour une jeune fille hébergée et nourrie.

2. *Le petit élevage*

On note 7 cas d'élevage de porcs et volailles de case, dont 4 échecs suite à des épidémies. Dans tous les cas il s'agit d'un élevage résiduel, sans investissement sanitaire, voire alimentaire (mis à part l'achat de son de mil pour les poussins, dans un cas, et de la drèche pour les porcs). Aussi la mortalité est très élevée. Si les volailles sont parfois consommées ou offertes, alors que les porcs sont vendus à des rôtisseurs, les deux élevages permettent surtout d'obtenir ponctuellement une somme en cas d'urgence (c'est explicite dans trois cas) : une dépense extraordinaire tels que des soins médicaux, mais aussi, un apport aux dépenses alimentaires.

3. *Le jardinage*

Jardin en ville, verger ou parcelle en périphérie (3 cas). Les produits de ces jardins sont vendus ou consommés. Un retraité cultive et vend du sorgho depuis sa cessation d'activité ; lui consomme plutôt du maïs. Sur une parcelle en banlieue, la production d'arachide, gombo, oseille, est partiellement vendue ; et du mil, également produit sur cette parcelle, a nourri la famille pendant un mois.

4. *Conclusion*

Ces activités sont extrêmement fragiles. Sur les 18 expériences citées de petit commerce, 6 ont cessé dont une vente de boissons glacées à cause de la facture d'électricité, 2 ventes de déguè à cause du prix du lait en poudre.

Les bénéfices dégagés, approximativement 100 F à 500 F pour les produits alimentaires, peuvent couvrir la quasi-totalité d'une dépense alimentaire, et contribuent à la stricte reproduction alimentaire du ménage. Mais ils ne permettent pas d'épargner et n'assurent pas de sécurité à long terme.

Ces activités ne sont pas économiquement autonomes. Dans le cas de la vente de tissus, qui se fait à crédit, la régularité de l'activité n'est assurée que si un appui financier (un prêt du mari ou les revenus d'une autre activité de la femme) permet de renouveler les investissements en intrants, avant le recouvrement des crédits.

B. LA DIVERSIFICATION DE L'USAGE DES RESSOURCES

1. Epargne

L'existence d'une épargne familiale est un bon indicateur de sécurité alimentaire. Elle apparaît dans plusieurs cas de figure, par ordre décroissant de sécurité alimentaire. De même que les stocks, dans cette enquête, la capacité d'épargner est d'une part un critère de structure et elle révèle aussi les pratiques à l'intérieur des ménages. Mais, nous ne pourrions pas dire comment elle a évolué, sur le fond.

1) Dans le cas d'une épargne existante, le risque est la chute des revenus et la désépargne.

2) Quand elles ne contrôlent pas les revenus familiaux, c'est en adaptant leurs pratiques culinaires que les femmes s'efforcent de constituer quotidiennement une micro-épargne, et de pallier l'irrégularité des ressources du ménage.

3) Pénurie totale, extinction du foyer au sens propre. A la limite, le manque d'épargne supprime la somme nécessaire pour préparer un repas. Les membres du ménage sont conduit à consommer plus ou moins régulièrement à l'extérieur (cf. partie B).

Notre enquête s'est bornée à ce niveau, déjà très bas, d'insécurité alimentaire. Nos questions, centrées sur les stratégies d'adaptation, nous ont sans doute caché les ménages les plus fragiles.

Si les femmes sont généralement désavantagées dans l'accès aux fonctions de production et aux revenus, comme cela est confirmé par tous les travaux sur la question, elles exercent cependant un contrôle sur la gestion du budget alimentaire. Lorsqu'elles n'ont accès qu'à une somme ponctuelle, voire journalière, ce contrôle se réduit à une épargne marginale qui tente d'aplanir les irrégularités des revenus.

Dans la plupart des cas, elles contribuent au budget familial, à un niveau qui est toujours officiellement plus faible que celui de l'apport du chef de ménage. Elles affirment, dans tous les cas, une forte propension à épargner, que nous n'avons pas pu comparer avec les efforts et les pratiques des hommes.

Il serait intéressant de comparer l'accès aux revenus, les pratiques et les propensions à épargner, au sein des ménages, pour apprécier où se situe la marge de manoeuvre.

2. Augmentation de la part de l'alimentation dans le budget familial

La priorité donnée à l'alimentation se vérifie dans tous les cas d'insécurité, à travers plusieurs sortes d'adaptations. C'est un souci explicite de la plupart des personnes, et cette rigidité du budget alimentaire est une des règles les plus connues en économie ; pourtant, il peut arriver de temps à autre qu'on juge nécessaire de favoriser le lien social aux dépens de l'alimentation.

La baisse des revenus familiaux entraîne, entre autres, des restrictions sur une réparation de véhicule, et un consentement à désépargner, afin de préserver le niveau (qualité et quantité) de l'alimentation (cas n°2). La priorité donnée à l'alimentation est un calcul global : bien se

nourrir peut éviter d'augmenter les frais de santé (cas n°15). Cependant, les contraintes sociales priment souvent : les repas offerts à midi à des visiteurs inattendus peuvent entraîner un quasi-jeûne familial le soir[11].

Le basculement de priorité est créé par des contraintes sociales fortes, dans les cas où, malgré la dégradation des conditions économiques, le souci du statut social est conservé et affiché, entre autres, par la redistribution à des dépendants. Dans cette situation, des stratégies temporaires de dissuasion des dépendants sont mises en oeuvre ("on peut faire comprendre sans rien dire", par l'absence, la restriction des dons strictement individuels, la concentration des dons à des occasions sociales, le contrôle plus strict des demandes...). Ces stratégies créent de nouvelles dépendances (cas n°3 où pour assurer ses redistributions, la personne sollicite elle-même une parente plus aisée).

Mais cette tentative, de la part des catégories intermédiaires en difficulté, pour faire payer par autrui le coût financier de leur statut social est sans doute limitée.

En effet, les ménages relativement aisés manifestent des réticences à soutenir indirectement tout un réseau de plus pauvres, par l'intermédiaire de leurs propres dépendants.

3. *Le partage des rôles*

Officiellement, l'essentiel du revenu d'un ménage est apporté par l'homme, et d'habitude les femmes sont privées de son contrôle, voire écartées des fonctions de production rémunératrices ; cette situation classique, ou majoritaire, les oblige à gérer quotidiennement l'incertitude et l'irrégularité des ressources familiales dans la pratique alimentaire.

Les rapports économiques familiaux évoluent, d'abord insensiblement, sans conséquences sociales visibles : sans revendication des femmes, ni reconnaissance officielle. Mais, depuis le début des années 1980 certains auteurs tels que Locoh au Togo (CEPED, 1996) notent que les évolutions des rôles au sein des ménages urbains atteindraient des seuils significatifs, (autonomisation, reconnaissance explicite par les maris). Il n'est toutefois pas possible de tirer une conclusion synthétique sur les tendances de l'évolution familiale : les descriptions existantes sont surtout qualitatives et micro-économiques, et l'on a pu constater aussi bien des comportements nouveaux de solidarité entre conjoints, la remise en cause de la gestion des ménages polygames, ou la diversification des liens familiaux étendus. Plutôt qu'une tendance définie, Pilon et Vignikin (1996, p 471) constatent la souplesse des structures familiales face à la crise. Ils relèvent " au lieu du processus de nucléarisation accompagnant la marche vers la modernité (...) de nouveaux arrangements domestiques et résidentiels, des recompositions familiales".

Les résultats de nos entretiens évoquent des comportements, habituels sans doute, mais exacerbés par la contrainte, et des traits peut-être nouveaux, à rapprocher des hypothèses tirées des travaux cités ci-dessus.

L'épargne cachée est un comportement de sécurisation de la part de femmes privées de contrôle sur les biens de production. Une des femmes sans revenus propres s'efforce

---

[11] Dans ce cas, une bouillie très salée remplace la qualité et la quantité de la sauce, et la quantité de céréale (cas n°13).

d'épargner une partie de la somme qu'elle reçoit ponctuellement de son mari, commerçant itinérant, afin de pouvoir pallier l'irrégularité de ses revenus. Elle restreint la quantité et la qualité de la nourriture, par exemple n'achète pas de viande en l'absence du mari.

Dans un autre cas, la gestion budgétaire est séparée entre les femmes d'un ménage polygame, dont le mari est un commerçant en faillite. Les revenus proviennent, au moins pour l'essentiel, du salaire de la femme ; mais celle-ci doit désépargner l'argent qu'elle voulait consacrer à la scolarisation de ses enfants. Néanmoins, officiellement le mari continue à entretenir financièrement le ménage.

Dans l'un des cas ci-dessus, la femme dispose d'une marge très faible de gestion, et dans l'autre, elle contrôle le budget et assure une grande partie des ressources. Mais dans les deux cas, elles minimisent l'insécurité, et le mari conserve officiellement la responsabilité financière du ménage.

Un comportement différent apparaît lorsque le mari, salarié, finance les investissements en matériel de teinture de sa femme, en attendant les recouvrements de crédits auprès de ses clientes. La gestion est distincte et le mari est remboursé. Ce type de contractualisation montre une interdépendance de la gestion des ressources monétaires au sein du ménage.

Un décalage s'accentue parfois entre le maintien officiel des rôles des conjoints, et la mobilisation effective pour maintenir la diversité de l'approvisionnement.

Les hommes contribuent plus souvent à la dépense en céréales, et rapportent parfois par des circuits privilégiés des ignames ou des fruits, du bois (deux cas), du poisson séché (un cas) et de la viande (un cas), mais pas de condiments sauf une exception[12]. Le choix et l'achat des condiments semblent réservés aux femmes, pour des raisons techniques ou par habitude, mais les femmes tentent d'accéder aussi bien aux céréales qu'aux composants de la sauce. Cette répartition des tâches dans l'approvisionnement correspond en gros à la répartition officielle des contributions monétaires à l'intérieur des ménages : les hommes subviendraient à l'achat en gros des céréales, et les femmes cuisineraient et compléteraient le budget pour la préparation de la sauce.

La mobilisation des femmes et aussi des hommes, autour de nouvelles ressources, ou autour de circuits préférentiels d'approvisionnement, est donc parfois tacite, parfois indépendante.

A côté de cette stratégie se maintient le soutien traditionnel de la famille aux femmes seules. Ainsi, une des femmes pense que son statut de veuve lui garantit un soutien alimentaire de la part de sa famille, et son opinion semble confirmer un indicateur macro-économique, selon lequel les ménages dirigés par des femmes recevraient plus de transferts que les autres (INSD).

Dans les entretiens, la mobilisation des activités et des ressources des femmes pour l'approvisionnement remet en question le présupposé selon lequel deux autres postes

---

[12] Les tournées administratives ou commerciales des chefs de familles fournissent des occasions d'approvisionnement en dehors du marché urbain. Les hommes sont parfois réticents à s'y investir : "il n'est pas là pour ça", est-il dit une fois. Les femmes ayant un statut social particulier (veuves par ex.) se procurent également du mil par les circuits d'approvisionnement préférentiel.

budgétaires, la scolarisation et la santé, relevaient de la responsabilité des pères (Locoh, 1996, p 464). Dans l'un des cas en effet, la désépargne de la femme érode les ressources qu'elle avait prévues pour la scolarisation.

Mais toutes les voies énumérées ci-dessus pour augmenter et diversifier les revenus familiaux sont avant tout des tentatives fragiles et incomplètes. De plus, il n'est pas toujours possible pour les ménages les plus pauvres d'atteindre le seuil des revenus nécessaires.

Aussi les plus pauvres sont-ils en voie de marginalisation. S'ils apparaissent malgré tout dans le tissu social, en disposant d'un toit et de relations de proximité urbaine, c'est peut-être par l'intermédiaire d'un réseau d'approvisionnement d'un autre type.

Sans doute ne bénéficient-ils plus d'une solidarité personnelle rapprochée, comme cela a été observé en milieu rural camerounais, (Eloundou Enyegue). Dans les cas les plus graves, quelques réseaux d'assistance, religieux ou alimentaire, sont les dernières garanties de la protection. Ainsi, l'arrivée de l'aide alimentaire dans certaines cantines scolaires urbaines déterminerait la date de la rentrée (entretien avec JP Ouedraogo).

La conduite de nos travaux ne nous permettait pas d'apprécier ici l'envergure économique de ces dispositifs d'assistance par rapport à la politique d'aide alimentaire, leur fondement socio-économique et les conditions auxquelles on y a accès : appartenance sociale ou religieuse, ou enfin les contreparties qu'ils exigent de la part des bénéficiaires. Nous les signalons comme un recours pour les plus démunis, dont il faudra évaluer le rôle socio-économique .

5. EN CONCLUSION : LIMITES, PERSPECTIVES

Une des limites de cette enquête vient de notre point de vue unilatéral sur les échanges. Nous n'avons pas contacté les partenaires économiques des femmes que nous avons interviewées.

D'autre part, nos résultats concernent les pratiques de proximité affective et sociale, en deçà de toute institutionnalisation ; nous n'avons donc pas abordé la question des crédits et des tontines, qui serait incontournable pour comprendre comment s'institutionnalisent, et se mutualisent, les interdépendances. Enfin, nous avons délibérément négligé la donnée socio-ethnique.

A la suite de cette enquête, il n'est pas question de généraliser ces premiers résultats, mais nous pouvons affirmer la nécessité de cette approche transversale, à condition que les percées qualitatives socio-économiques regardent les politiques économiques. Nous souhaitons en effet qu'elles ne soient pas une description fonctionnaliste, par exemple, de "l'élasticité" transposée à la population, ni une critique sans appel des politiques économiques, mais qu'elles servent à réfléchir sur les conséquences et les rétroactions possibles entre les niveaux global et local des politiques économiques.

Ceci dit, quelques résultats peuvent être rappelés en conclusion.

En ville, presque tout le monde doit s'adapter à la baisse du pouvoir d'achat[13]. Les pratiques alimentaires et culinaires connaissent des adaptations qui vont de substitutions qualitatives au sein des plats à une diminution du nombre de préparations. Ce processus s'accompagne d'une insécurité accrue, car l'approvisionnement se fait au jour le jour et au micro-détail. Ces pratiques répondent non seulement à un événement, la dévaluation, mais aussi à plusieurs facteurs, tels que licenciements, migrations, etc. qui modifient la structure familiale.

Certaines adaptations des ménages préservent sans doute une marge de protection par rapport au coût du marché. Mais elles semblent parfois occasionnelles, et marginales dans la gestion du budget alimentaire.

A l'échelle micro-économique, la nature complexe de la question de l'alimentation s'impose à l'analyse. Les écarts économiques sont évidents et ils ont été quantifiés par des enquêtes nationales statistiques indéniables, malgré leurs imperfections. Mais, même si ces écarts sont cumulatifs (comme notre rapide enquête qualitative le montre), les pratiques de consommation sont une affaire essentiellement sociale.

La sécurité et la diversité de l'alimentation dépendent de plus en plus d'un approvisionnement parallèle au marché. Or cet accès à l'approvisionnement hors marché est inégal.

- Les catégories aisées s'approvisionnent en majorité au marché. Moins bien reliées aux sources d'un approvisionnement en nature, elles sont soumises en revanche à des contraintes de redistribution plus pesantes. L'individualisme peut être alors pour elles un moyen de s'affranchir des obligations de solidarité.

---

[13] Tous les ménages rencontrés au cours de cette enquête en avril 1997 à Ouagadougou mentionnent une ou plusieurs adaptations à la hausse du coût de leur approvisionnement alimentaire.

- Les catégories intermédiaires sont celles qui mobilisent le mieux les liens et les ressources situées hors marché et hors ville.

- Enfin, les catégories placées dans la plus grande précarité n'ont plus accès à ces réseaux. Leur précarisation est associée à leur isolement. La coupure cumulative d'avec les réseaux d'approvisionnement hors marché a pour elles des conséquences économiques et nutritives.

Les plus démunis en arrivent à épuiser les ressorts des transferts réciproques, auxquels ils n'accèdent plus que de façon résiduelle : sur le marché, un approvisionnement au micro-détail et, en fait de dons, ils en sont réduits à la mendicité, qui, elle, n'impose pas de contrepartie. Le développement de la mendicité ne compensera pas la diminution de ces transferts. Avec la précarisation d'une grande partie de la population, c'est un lien social - donc économique - fondamental qui s'érode.

Avant de souligner l'énergie que les agents déploient pour esquiver les liens ou pour les actionner, il faut rappeler que ces relations privées de proximité ou de rayon plus large, jouent le rôle d'une politique sociale d'assurance ou de redistribution inexistante.

Dans les entretiens, les citadins font constamment référence aux relations avec le milieu rural. Les ruraux, de plus en plus sollicités par des acheteurs citadins, préfèrent vendre leur production de céréales au plus offrant, aux dépens des réseaux "préférentiels" limités aux proches.

Parallèlement, on assiste peut-être à une diversification des activités :

- Une nouvelle main-d'oeuvre semble émerger : salariée péri-urbaine, agricole ou pastorale, jeune et sous-payée. Elle provient à la fois des stratégies de diversification des revenus de la part des citadins à la recherche de cultures, et, pour des jeunes ruraux célibataires, d'une stratégie transitoire qui leur permet de ne pas émigrer en Côte d'Ivoire, front pionnier devenu moins attractif. Ce type de salariat ne permet pas d'accumulation.

- En ville, la diversification des revenus passe par de multiples activités : petit commerce, jardinage, élevage. Elles sont le plus souvent éphémères et ne permettent pas non plus d'accumulation.

L'évolution de l'organisation sexuelle du travail améliore la part des contributions féminines aux ressources. Plus exposées à l'activité informelle, les femmes sont aussi plus habituées à ce type de débrouille, car les salariés étaient plus souvent des hommes. Jusqu'à présent, leur rôle accru ne transparaît pas dans des revendications : l'ordre apparent du ménage repose toujours sur l'activité du mari.

Autant qu'aux ressources monétaires, les pratiques alimentaires sont liées aux ressources sociales. Des familles inscrites dans un large réseau social accèdent plus aisément à un approvisionnement alimentaire diversifié. La contrainte sociale s'affirme également lorsque des familles tiennent à afficher un statut dépassant leurs moyens actuels (en offrant un plat à des étrangers, en redistribuant au plus pauvres). Au besoin certaines se placent elles-mêmes en situation de dépendance, ou sacrifient l'équilibre nutritionnel, pour entretenir leur capital social. Pour les familles en difficulté, sélectionner et entretenir des liens, parfois au-delà de

leurs moyens financiers actuels, c'est parier sur l'avenir, préserver et renouveler une forme indispensable de sécurité sociale.

Ces pratiques, et surtout les tensions qu'elles développent, balayent des schémas conventionnels :

- celui d'une solidarité "communautaire" (sous-entendue : traditionnelle) opposée à l'individualisme (sous-entendu : "moderne") : en réalité, ces pratiques sont toutes en pleine modernité.

- la fiction d'un don "pur" opposé à un marché "parfait". Les nouvelles tensions observées mettent justement en évidence que ce qui ne s'échange pas sur un marché n'est pas pour autant gratuit.

Cette conclusion confirme des analyses déjà établies en anthropologie ; mais, qui ont ici un enjeu pratique, par rapport au contexte actuel des politiques économiques. Une fois qu'on a montré qu'en période difficile, pour un groupe fragile, les transitions délicates et l'équilibre ne se font pas entre la solidarité et l'individualisme, ni entre les dons et le marché ; mais se trouvent dans la capacité de résistance et d'adaptation d'échanges différés impliquant la collectivité. Que la diversification des revenus domestiques est limitée et précaire, malgré l'accent porté par les politiques d'aide. Il faut savoir quel rôle joue (et pourrait) jouer la politique économique :

Comment et par qui le marché est-il régulé, de fait ? Et quelle option choisir, maintenant que les politiques sont revenues de deux croyances contraires, dans l'organisation totale du marché et dans le libéralisme ? Quel système de protection publique serait efficace[14], dans le contexte de l'Afrique sub-saharienne, pour les groupes les plus démunis, en dehors d'une aide alimentaire ponctuelle, d'une aide-projet pour diversifier les revenus, ou de l'assistance religieuse ?

Pour reprendre une question de fond sur les liens entre les crises, les politiques et les populations (Coussy, 1996, 38), il est nécessaire d'identifier les groupes socio-économiques et les ressorts de leurs pratiques face aux programmes proposés et mis en oeuvre par les politiques, pour poser le problème de la rétroaction sur une politique économique.

Mais, c'est désormais la pluralité des réponses politiques qu'il faut encourager, puisque le bilan de 10 ans de gestion des crises alimentaires (Egg, Gabas, 1997) montre que, pour répondre à la richesse des diagnostics sur les crises alimentaires, les politiques d'aide n'offrent encore qu'une réponse limitée.

Il faut rappeler pour finir que les pratiques d'adaptation des populations aux crises ne sont pas quant à elles illimitées. "Là où croît le péril croît aussi ce qui sauve". Sans doute, mais cela ne dispense pas les Etats d'une politique macro-économique.

---

[14] A propos de l'évaluation de l'aide alimentaire américaine au Sahel, Kent (1997) observe . « *poverty reduction depends more on growth-producting economic policies than on food aid donations. In some cases, food for work has served to build useful public works, but in others it has created low-quality infrastructure of limited value. ... It has weakened the spirit of self-help necessary for genuine community initiative* ».

Bibliographie

1978 "Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ?" J.M. GASTELLU, Amira, Vol. 1, p99-122, Note de travail. Série Enquêtes et outils statistiques, Paris

1990 "Urbanisation et développement du secteur informel en Côte d'Ivoire : l'exemple d'Abidjan". F. AKINDES, Paris, EHESS, 326p. Thèse de doctorat en socio-économie.

1993 "L'évolution de la qualification des produits alimentaires en Afrique Sub-saharienne : conséquences pour la valorisation de produits locaux pour les marchés urbains". N. BRICAS, E. CHEYNS, Toulouse, INRA/ETIQ, Communication au Séminaire "Qualification des produits et territoires", Toulouse, 2-3 octobre 1993.

1994 "La recomposition des solidarités ville/campagne avec la crise : rétrécissement du cercle et réciprocité", PM ELOUNDOU ENYEGUE, in *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Karthala.

1994 "L'approche de la commercialisation et des échanges de céréales en Afrique de l'ouest par les SIM", J. EGG, Août 1994, 89p.

1995 "Y a pas l'argent" : l'endetté insolvable et le créancier floué, deux figures complémentaires de la pauvreté abidjanaise, A. MARIE, 303-325, revue Tiers-Monde, n°142, 1995.

1996 Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, INSD

1996 Le profil de pauvreté au Burkina Faso, INSD

1996 Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques, CEPED, Coll. les études du CEPED n°13

1996 Etude de cas sur les pratiques d'approvisionnement alimentaire des consommateurs à Ouagadougou, E. Cheyns, CIRAD-SAR, FAO.

1997 "Dépense alimentaire des ménages urbains sénégalais après dévaluation", T. FOUERE, F. ROCHER, A. SY, C. LY, B. MARIE, F. DELPEUCH, Contribution à "Atelier ménages et crises", ORSTOM-CEDERS, Marseille

1997 "La prévention des crises alimentaires au Sahel : 10 ans d'expérience d'une action menée en réseau 1985-1995", J. EGG, JJ GABAS, Club du Sahel/OCDE.

1997 "Food aid in the Sahel", L. KENT, M.PILLSBURY., Impact evaluation, Number 8, USAID, 1997, 20p.

Annexes

Tableau 1 : Structure en % des dépenses moyennes de consommation des ménages

	DEPENSES						TAUX	
	Monétaire		Non monétaire		Total			
	Moy.	%	Moy.	%	Moy.	%	autocons	commer.
Alimentaire	146 906	43	96 581	63,5	243 488	49,3	39,7	60,3
Non alimentaire	194 506	57	55 434	36,5	249 940	51,7	22,1	77,9
TOTAL	341 413	100	152 015	100	493 428	100	30,8	69,2

Source : INSD 1996, Analyse des résultats prioritaires sur les conditions de vie des ménages.

Tableau 2 : Structure des dépenses de consommation alimentaire.

Postes de dépense	**Dépense consommation moyenne annuelle (CFA)**	**Parts consommation alimentaire (%) - a -**	**Parts budgétaires (%) - b -**	**Taux d'autoconsommation (%) - c -**
Céréales, produits céréaliers.	101 214	41,6	9,7	66,2
Légumineuses (niébé)	7 859	3,2	0,5	73,5
Viande, poisson, oeufs	23 466	9,6	5,5	10,5
Lait, produits laitiers	3 940	1,6	0,7	36,5
Huile, matières grasses	15 766	6,5	2,7	36,2
Fruits, légumes, tubercule	15 680	6,4	2,7	33,7
Sucre	5 770	2,4	1,5	0,3
Café, thé, cacao, cola	7 140	2,9	1,9	1,0
Boissons	10 567	4,3	2,5	10,0
Tabac, produits du tabac	6 773	2,8	1,7	3,3
Autres aliments	45 313	18,6	9,8	17,6
Total Alimentation	**243 488**	**100**	**38,7**	**40,1**
Dépenses non alimentaires	249 940		51,2	20,9
Dépenses d'investissement	11 474		2,9	
Dépenses de répartition	27 142		7,1	
Dépenses totales	532 045		100	30,8

Source : INSD, Analyse des résultats prioritaires sur les conditions de vie des ménages, 1996.

- a - La part de consommation d'un produit i est égale à la dépense totale affectée à ce produit rapportée à la dépense totale consacrée à l'alimentaire

- b - La part budgétaire d'un produit i s'obtient en rapportant la dépense monétaire affectée à ce produit à la dépense monétaire totale

- c - Le taux d'autoconsommation d'un produit i est le rapport entre la dépense non monétaire affectée à ce produit et la dépense totale.

Tableau 3 : Structure des dépenses par grand poste selon niveau de vie

Niveau de vie	1	2	3	4	5	Total
Achat alimentaire	25,16	28,47	30,45	32,72	30,49	29,46
Autoconsommation alimentaire	32,87	29,48	24,56	18,11	10,21	23,05
Achat non alimentaire	22,19	23,2	28,02	35,8	51,33	32,11
Autoconsommation non alimentaire	19,77	18,85	16,96	13,37	7,97	15,38
Total	100	100	100	100	100	100

Source : INSD 1996

Tableau 4 : Répartition des dépenses totales moyennes annuelles des ménages, par poste de dépense et par strate

POSTES DE DEPENSE	STRATES							
	Ouest	Sud Sud-Est	Centre Nord	Centre Sud	Nord	Autres villes	Ouaga / Bobo	Ensemble
Alimentation-Boisson-Tabac	232 841	230 438	191 844	198 547	239 610	363 323	372 388	243 487
Logement	49 889	45 949	67 067	68 851	34 823	155 579	223 853	86 452
Transport-Communication	21 485	23 025	17 344	14 733	14 691	87 910	151 755	40 925
Services domestiques	6 070	493	2 017	95	564	4 812	7 807	2 978
Education-Loisirs	4 665	3 945	3 175	5 557	1 214	30 348	40 815	10 739
Habillement-Chaussures	30 980	35 844	14 982	18 878	28 150	56 893	55 235	30 290
Equipement	1 684	1 130	1 039	3 003	1 681	5 383	20 399	4 659
Hygiène-Santé	37 966	39 051	31 380	44 794	17 459	110 418	138 009	55 101
Autres	11 882	17 546	15 478	11 991	17 498	58 780	30 819	18 797
Total non alimentaires	**164 621**	**166 983**	**152 482**	**167 902**	**116 079**	**510 120**	**668 692**	**249 940**
Investissements	9 757	3 004	8 864	6 137	11 608	15 264	32 418	11 474
Transferts	34 141	19 316	11 111	14 412	7 684	51 476	68 227	27 142
Total	441 360	419 741	364 301	386 998	374 982	940 182	1 141725	532 045

Source : INSD, Analyse des résultats prioritaires sur les conditions de vie des ménages, 1996.